

Ouagadougou, le 06 JUIL 2023

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Conseillers en Documentation, session 2023.

Ce sont :

CONSEILLERS EN DOCUMENTATION

ADMISSIBLES


RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	BILLA AISSATA ELISABETH	343447	B17113557	31/12/92
2°	SANON SANDRINE	365937	B12691736	07/02/88
3°	BATIONO JOEL	261042	B11740280	15/11/90
3°	METOMAN SOMDA SAABEGURE ROSELYNE	345387	B4480947	20/03/85
5°	DAHOUROU / HONDONOU YOUNBOUKASSÉ	119039	B12673560	31/12/78
5°	IDANI YACOUBA	238439	B12009369	17/10/88
5°	KABRE SENI	247370	B7667839	23/11/83
8°	ZONGO / ZALLE MARIAM	325068	B10411915	04/01/90
8°	BADOULOU YACOUBA	345743	B12824015	08/01/81
8°	SAWADOGO JOSEPH	324960	B12673221	31/12/86
8°	SAWADOGO KARIM	280431	B10003801	15/08/90
8°	SANE TIGA HAMIDOU	247456	B7676270	21/04/87
8°	BONKOUNGOU SOUNTONGNOMA KISITO	247444	B10893690	01/09/89
8°	KOANDA ZAKARIA	324910	B17432281	20/11/84
15°	GUIGMA AMADO	247482	B15799823	04/02/85

Arrêté la présente liste à 15 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

CONSEILLERS EN DOCUMENTATION

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etat

